

## COMPTE RENDU COMMISSION DU 25 OCTOBRE 2017

**Clubs représentés** : CS La Voulte, USC Berg et Coiron, UC Montmeyran Valence, CS Couxois, CC St Peray, UC Pierrelatte, AC Turrettoise

**Coueurs extérieurs** : cette saison, 5 coueurs extérieurs au comité FSGT2607 ont gagné des courses en ligne en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> catégorie, catégories dans lesquelles ils n'auraient pas dû courir. La commission décide de mettre en place le même dispositif que le comité du Rhône : les coueurs extérieurs devront faire valider leur catégorie, via le site du comité. Ils seront avertis, par mail, de la catégorie retenue laquelle sera valable pour toute la saison.

**Changements de catégorie.** Cette saison, une baisse du niveau des catégories -notamment 4 et 5- est constatée. Trop de coueurs qui ont changé ou vont changer de catégories ne participent plus découragés par les écarts importants avec leur nouvelle catégorie. Dans le même temps, peu de nouveaux licenciés de bon niveau sont venus renforcer les catégories.

D'autre part, le nombre de partants sur certains chronos étant insuffisant, quatre coueurs n'ont pas changé de catégorie malgré 2 victoires.

La commission décide donc de passer de 2 à 3 le nombre de victoires pour changer de catégorie, quel que soit le nombre de partants et y compris pour les coueurs intégrant une catégorie inférieure en début de saison.

Concernant le changement de catégorie au nombre de points, celui-ci ne sera effectif que si le coueur a obtenu au moins une victoire dans la saison.

**Chronos par catégories d'âge.** Pour répondre à cette demande, le classement du chrono de St Romain de Lerps a pu être transformé en catégorie d'âge, le club organisateur demandant la date de naissance lors de l'inscription.

Le nouveau classement, examiné en commission, est largement dominé par les coueurs licenciés FFC et guère motivant pour nos licenciés FSGT.

La commission ne donne pas suite à cette demande.

### Le challenge

Les challenges courses en ligne et chronos sont reconduits pour la saison 2018. A quelques exceptions près, les 3 challenges ont des vainqueurs différents.

La cycloportive La Corima ne fait plus partie des épreuves comptant pour le challenge. Charge de travail trop importante pour retraiter les résultats, peu d'impact sur les classements, équité sportive discutable selon que le concurrent bénéficie d'un dossard prioritaire ou non.

**Divers :**

- Des modifications sont intervenues concernant les demandes d'autorisation pour l'organisation des courses. Un mail d'explication, rédigé par Christophe, va être adressé aux clubs.
- Les organisateurs du chono du Serre de La Mur ont mis en place, pour le trajet retour, un parcours différent de celui du chrono. Cette formule ayant été appréciée par beaucoup de concurrents, les organisateurs qui en ont la possibilité sont invités à le faire.
- Augmenter la distance des chronos: difficile à réaliser. Les clubs qui le souhaitent peuvent organiser des épreuves de ce type.
- Le tarif des engagements sur nos épreuves est maintenu à 7 euros pour la saison 2018.

**Renouvellement des membres du bureau :** Denis Petitjean, Jérôme Quintana, Miguel Gonzales et Manu Berthon sont renouvelés. Miguel Gonzales est nommé président.

**Assemblée Générale :** elle se tiendra le vendredi 24 novembre à 19 h à Ancône.

-